
Fiches thématiques

Familles avec enfants



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet <http://www.insee.fr> et <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Fécondité en France

Depuis 2005, le nombre de bébés nés chaque année en France dépasse à nouveau 800 000. Ce niveau n'avait pas été atteint pour une durée aussi longue depuis la fin du *baby-boom* (naissances nombreuses de 1946 à 1974). Inférieure à 10 % jusqu'à la fin des années 1970, la part de naissances hors mariage ne cesse d'augmenter depuis. Celles-ci sont majoritaires depuis 2006 et atteignent 58 % des naissances en 2014. En 2014, 15 % des nouveau-nés ont une mère de nationalité étrangère. Par ailleurs, depuis 2010, 1,7 % des accouchements donnent naissance à deux enfants ou plus, vivants ou sans vie, contre 1 % autour de 1970.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) oscille entre 2,7 et 2,9 enfants par femme entre 1950 et 1965. Il décroît ensuite jusqu'à 1,8 en 1976. Puis, jusqu'à la fin des années 1990, il fluctue entre 1,7 et 1,9 avant de remonter autour de 2 enfants par femme à partir du milieu des années 2000. En 2013, les départements métropolitains où la fécondité est la plus élevée sont presque tous situés dans la moitié nord du pays et dans le couloir rhodanien. La Corse, Paris, les départements du quart sud-ouest et de l'est de la France (Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle) sont les moins féconds. Dans les départements d'outre-mer, sauf en Martinique, la fécondité est plus forte qu'en métropole.

L'âge moyen des femmes à l'accouchement augmente depuis la fin des années 1970 et atteint 30,2 ans en 2013. Il s'élève à 31,4 ans en Île-de-France, soit un an de plus que la moyenne nationale. Il culmine à Paris (33,4 ans). À l'exception de l'Île-de-France, les femmes accouchent globalement plus tardivement dans le sud que dans le nord de

la France. Plus la part de diplômés du supérieur parmi les personnes âgées de 20 à 50 ans est importante dans un département, plus l'âge à l'accouchement tend à y être élevé. Dans les départements d'outre-mer, la fécondité est plus précoce qu'en métropole.

L'**âge moyen des mères au premier enfant** a commencé à s'élever dès le milieu des années 1970. Il est passé de 24,0 ans en 1974 en France métropolitaine à 28,1 ans près de quarante ans plus tard, en 2012. Cette hausse s'explique par la légalisation de la contraception médicalisée, l'allongement des études, la volonté croissante de vivre un certain temps à deux et celle d'avoir une situation stable avant d'avoir un enfant.

Environ 20 % des hommes et des femmes nés au début des années 1930 ont eu au moins quatre enfants. Cette part a été divisée par deux pour les personnes nées à partir de la fin des années 1940 : elle atteint 10 % en moyenne pour les générations 1946-1950 puis se stabilise jusqu'aux générations 1956-1960 avant de diminuer à nouveau légèrement pour les générations les plus récentes. Par ailleurs, la part des mères et des pères de deux enfants s'est accrue pour dépasser 35 % à partir des générations 1941-1945.

La part d'hommes sans enfant augmente continûment depuis la génération 1941. Parmi les hommes nés entre 1941 et 1945, un sur huit n'est jamais devenu père ; ce devrait être le cas d'un homme sur cinq nés entre 1961 et 1965. Cette hausse est liée principalement à la part croissante des hommes n'ayant jamais été en couple (10 % des hommes nés entre 1961 et 1965 contre 5 % de ceux nés vingt ans plus tôt). ■

Définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) : mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Âge moyen à l'accouchement par rang : calculé à partir des taux de fécondité estimés par âge et rang de naissance (nombre de naissances d'un rang donné et de mères d'un âge donné). C'est l'âge moyen de la mère à la naissance des enfants (rang 1, 2 ou 3) pour une génération fictive qui connaîtrait pendant toute sa vie féconde les taux de fécondité par âge et rang observés une année donnée.

Pour en savoir plus

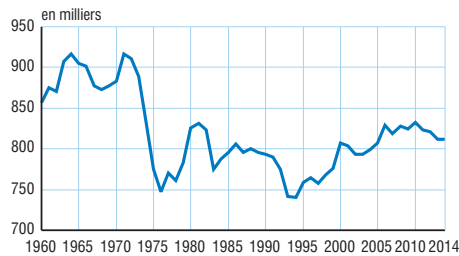
- « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015.
- « Plus de 800 000 bébés par an depuis 2005 », *Insee Focus* n° 9, septembre 2014.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première* n° 1430, janvier 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.

1. Évolution des principales caractéristiques des naissances

	Naissances vivantes	Accouchements ayant donné naissance à plusieurs enfants ¹	Naissances hors mariage	Naissances de père de nationalité étrangère ²	Naissances de mère de nationalité étrangère	Indicateur conjoncturel de fécondité	Âge moyen de la mère à l'accouchement (en années)
				(en %)			
France métropolitaine							
1950	862 310	1,08	7,0	...	2,9	2,95	28,2
1960	819 819	1,07	6,1	...	3,8	2,74	27,6
1970	850 381	0,95	6,8	9,4	7,5	2,48	27,2
1980	800 376	1,03	11,4	12,1	10,2	1,95	26,8
1990	762 407	1,26	30,1	12,2	10,7	1,78	28,3
2000	774 782	1,53	42,6	11,6	10,1	1,87	29,4
France hors Mayotte							
2000	807 405	1,52	43,6	11,5	10,1	1,89	29,3
2010	832 799	1,76	54,9	13,3	13,0	2,03	29,9
2014	811 384	1,76	58,2	15,0	15,4	2,00	30,3

1. Sur l'ensemble des naissances vivantes et des enfants sans vie. 2. Avant 1998, la nationalité du père n'est pas toujours disponible. C'est le cas de 5,6 % des naissances vivantes en 1970, de 5,7 % en 1980 et de 9,9 % en 1990. Aussi, le pourcentage est calculé sur le nombre des naissances vivantes pour lesquelles la nationalité du père est connue. Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

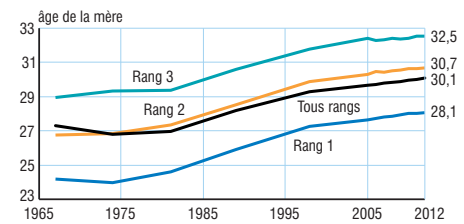
2. Évolution des naissances



Champ : France hors Mayotte, naissances vivantes.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

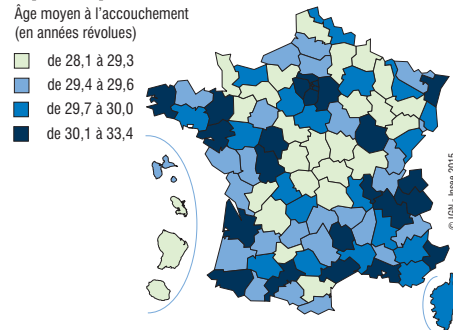
3. Évolution de l'âge moyen à l'accouchement, par rang de naissance de l'enfant



Champ : France métropolitaine. Source : Insee, statistiques de l'état civil.

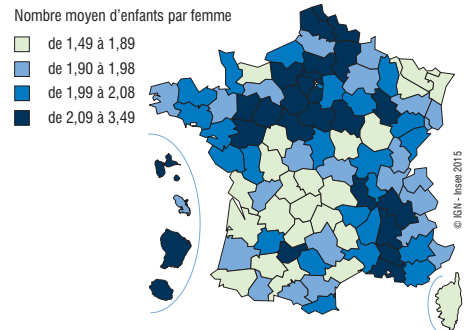
Rangs de naissance redressés à partir des recensements 1968 à 1999 et des enquêtes annuelles de recensement de 2005 à 2013.

4. Âge moyen à l'accouchement par département en 2013



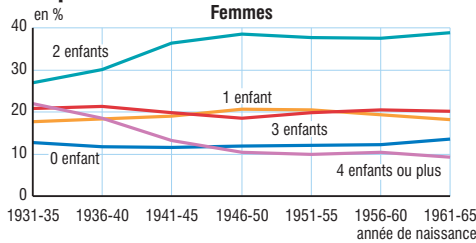
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

5. ICF par département en 2013

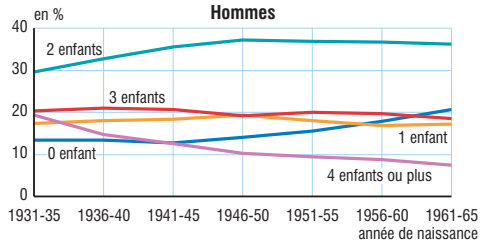


Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

6. Répartition du nombre d'enfants



Champ : France métropolitaine, population des ménages.



Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3.2 Diplôme, groupe social et fécondité

Moins les femmes sont diplômées, plus elles ont d'enfants. Parmi les femmes nées entre 1931 et 1935, celles sans diplôme ont eu en moyenne 3,0 **enfants au cours de leur vie**, contre 2,0 pour celles ayant le baccalauréat ou un diplôme plus élevé. Les femmes nées entre 1961 et 1965 et qui n'ont pas de diplôme ont eu en moyenne 2,4 enfants, contre 1,8 pour les femmes ayant le baccalauréat ou un diplôme plus élevé. Les écarts selon le niveau de diplôme persistent donc, même s'ils se sont fortement réduits au fil des générations. La **descendance finale** des femmes sans diplôme a diminué jusqu'aux générations 1961-1965, alors que la baisse s'est arrêtée pour les diplômées à partir des générations 1946-1950.

La descendance moins nombreuse des femmes les plus diplômées s'explique à la fois par le fait qu'elles restent plus souvent sans enfant et par le fait qu'elles fondent moins souvent une famille nombreuse que les femmes sans diplôme. Parmi les femmes nées entre 1961 et 1965 ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur, 15 % n'ont pas eu d'enfant (12 % pour les non-diplômées) et celles qui sont devenues mères ont eu en moyenne 2,2 enfants (2,7 pour les mères non diplômées).

Au fil des générations, si la descendance des hommes diplômés a baissé quel que soit le niveau de diplôme, elle a diminué encore plus pour les non-diplômés. En conséquence, l'écart entre diplômés et non-diplômés a pratiquement disparu en vingt ans : les hommes nés entre 1961 et 1965 et ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur ont eu en moyenne 1,8 enfant au cours de leur vie et les non-diplômés, 1,9 (contre 2,1 et 2,5 pour les hommes des générations 1941-1945).

La descendance des femmes qui ont déjà travaillé varie selon le groupe social et, comme

pour les diplômés, les écarts se sont atténués. La fécondité a fortement baissé chez les agricultrices, les ouvrières, les employées et les commerçantes. Elle s'est stabilisée à partir des générations 1941-1945 pour les professions intermédiaires. Pour les générations nées entre 1961 et 1965, les agricultrices demeurent celles ayant le plus d'enfants, rejointes désormais par les ouvrières et les employées (2,0 enfants par femme), tandis que l'écart avec les commerçantes est très faible (1,9 enfant par femme). Les cadres restent les moins fécondes (1,7 enfant par femme), notamment parce qu'elles demeurent plus souvent que les autres sans enfant.

Le constat est différent pour les hommes, avec moins d'écart de fécondité selon le groupe social que pour les femmes. Parmi les hommes nés entre 1931 et 1935, les ouvriers ont eu la descendance la plus élevée (2,5 enfants par homme) et les professions intermédiaires la moins élevée (2,1 enfants par homme). Parmi ceux nés entre 1961 et 1965, ce sont les artisans les plus féconds (2,0 enfants par homme) et les employés les moins féconds (1,6 enfant par homme).

La descendance des femmes immigrées a nettement baissé au fil des générations. Les immigrées nées entre 1961 et 1965 ont eu en moyenne 2,4 enfants, contre 3,3 pour celles nées entre 1931 et 1935. Les immigrées ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat ont eu une fécondité identique à celle des non-immigrées de même niveau de diplôme. Quant aux immigrées non diplômées ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, leur fécondité est restée plus élevée que celle des non-immigrées dans la même situation de diplôme. ■

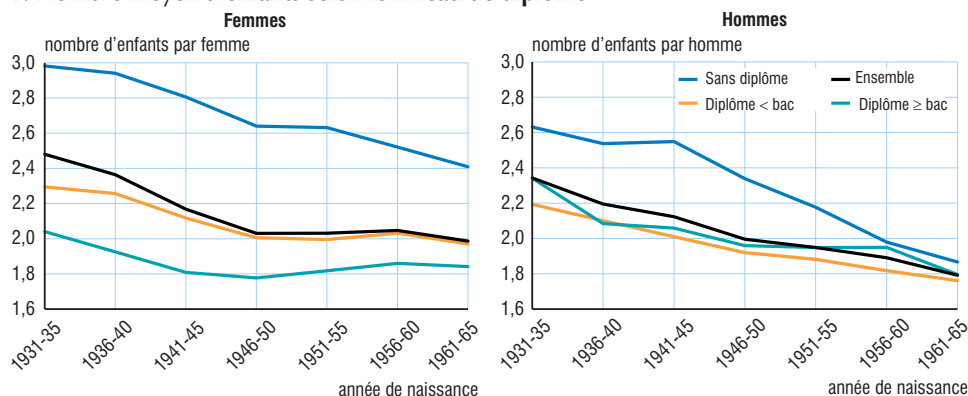
Définitions

Nombre d'enfants eus (ou adoptés) au cours de sa vie (descendance finale) : estimé ici à partir de l'enquête Famille et logements de 2011. Pour les générations les plus récentes, nées entre 1961 et 1965 et âgées de 45 à 49 ans au moment de l'enquête, les descendance sont correctement estimées pour les femmes (peu de naissances après 45 ans), et légèrement sous-estimées pour les hommes (environ 5 % des nouveau-nés ont un père âgé de 45 ans ou plus).

Pour en savoir plus

- « 2,1 enfants par femme pour les générations nées entre 1947 et 1963 », *Insee Focus* n° 25, avril 2015.
- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant », *Population & Sociétés* n° 508, Ined, 2014.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », 2013.
- « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population & Sociétés* n° 426, Ined, 2006.

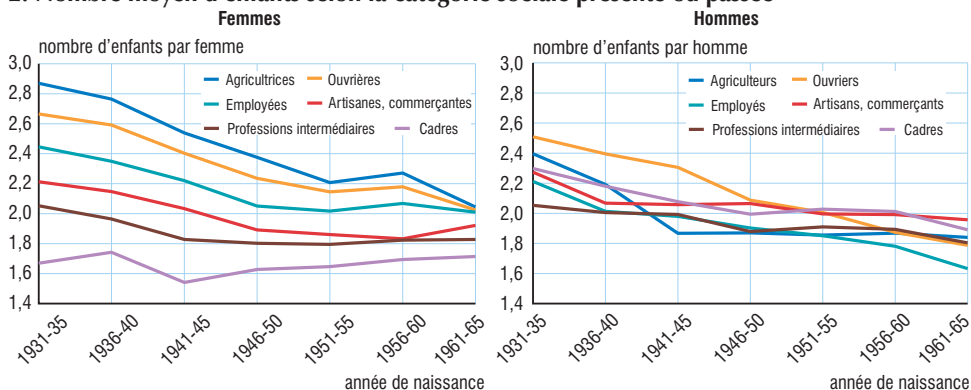
1. Nombre moyen d'enfants selon le niveau de diplôme



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

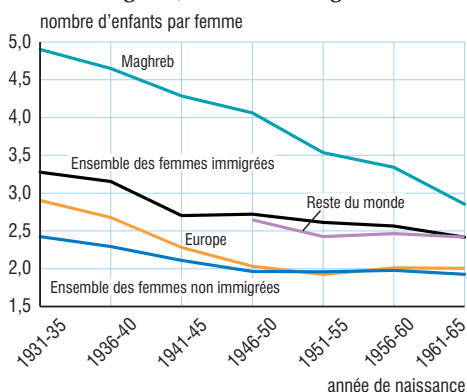
2. Nombre moyen d'enfants selon la catégorie sociale présente ou passée



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménage ordinaire ayant déclaré une activité professionnelle présente ou passée.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Nombre moyen d'enfants par femme pour les immigrées, selon leur origine

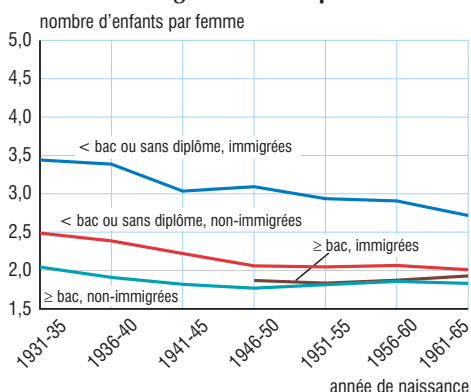


Champ : France métropolitaine, femmes vivant en ménage ordinaire.

Note : la courbe pour les femmes immigrées originaires du reste du monde démarre à la génération 1946-50 faute d'effectifs suffisants avant.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Nombre moyen d'enfants par femme, selon leur origine et leur diplôme



Champ : France métropolitaine, femmes vivant en ménage ordinaire.

Note : la courbe pour les femmes immigrées ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat démarre à la génération 1946-50 faute d'effectifs suffisants avant.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3.3 Différents types de familles

Entre 1999 et 2011, le nombre de **familles** avec au moins un **enfant** mineur est passé de 7,4 millions à 7,8 millions. Le nombre de **familles monoparentales** a particulièrement progressé en douze ans : elles sont 1,6 million en 2011, soit 375 000 de plus qu'en 1999. Le nombre de **familles recomposées** a, quant à lui, augmenté de 82 000, tandis que celui des **familles « traditionnelles »** a baissé de 52 000. Les familles « traditionnelles » restent prépondérantes, représentant sept familles avec enfant(s) mineur(s) sur dix en 2011.

Les familles monoparentales comptent, en moyenne, le moins d'enfants au domicile (1,7) et les familles recomposées en comptent le plus (2,2). Ainsi, en 2011, seulement 16 % des familles monoparentales sont des familles nombreuses (trois enfants ou plus) alors que 49 % comportent un seul enfant ; parmi les familles recomposées, 37 % sont des familles nombreuses et seulement 24 % comportent un seul enfant.

Les parents de famille « traditionnelle » ont, en moyenne, le même âge, ou presque, que les parents (ou beaux-parents) de famille recomposée : respectivement 40,7 ans et 40,9 ans pour les pères des deux types de famille, et 38 ans et 38,5 ans pour les mères. Les parents de famille monoparentale sont, en moyenne, plus âgés : 43,2 ans pour les pères et 39,3 ans pour les mères.

En 2011, comme en 1999, les mères de famille « traditionnelle » sont moins souvent sans diplôme que les autres mères : 13 % n'ont aucun diplôme, contre 17 % des mères (ou belles-mères) de famille recomposée et 20 % des mères de famille monoparentale. C'était également le cas des pères de famille

« traditionnelle » en 1999, mais en 2011 la part des pères sans diplôme est aussi faible quel que soit le type de famille.

Parmi les mères diplômées, celles de famille monoparentale et de famille recomposée ont à peu près les mêmes niveaux de diplôme (respectivement 16 % et 14 % sont diplômées du supérieur long en 2011). De fait, les mères de famille recomposée sont souvent d'anciennes mères de famille monoparentale. Les mères diplômées de famille « traditionnelle » ont, en moyenne, les diplômes les plus élevés (23 % sont diplômées du supérieur long).

Parmi les pères diplômés, la gradation des niveaux de diplôme selon le type de famille était similaire à celle des mères diplômées en 1999. Entre 1999 et 2011, la proportion de pères diplômés du supérieur long progresse plus fortement pour les pères de famille monoparentale que pour ceux des autres types de famille. Elle atteint 19 % en 2011, contre 21 % pour les pères diplômés de famille « traditionnelle » et 15 % pour ceux de famille recomposée. Cette évolution reflète sans doute un effet de structure lié au développement de la résidence alternée, qui concerne davantage les parents les plus aisés et qualifiés.

Les différences de groupes sociaux des parents actifs selon le type de famille traduisent largement celles des niveaux de diplômes. En 2011, les pères de famille recomposée sont plus souvent ouvriers que les autres : quatre sur dix sont ouvriers contre trois pères sur dix au sein des familles « traditionnelles » et monoparentales. Pour leur part, les mères de famille monoparentale ou recomposée sont six fois sur dix ouvrières ou employées contre cinq fois sur dix parmi les mères de famille « traditionnelle ». ■

Définitions

Famille : partie d'un ménage comprenant soit des personnes en **couple** et leur(s) enfant(s) ou beau(x)-enfant(s) habitant dans la même résidence principale, soit un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfant(s) (**famille monoparentale**). Voir *annexe Glossaire*.

Famille recomposée : famille composée d'un couple avec enfant(s) (dont au moins un mineur, ici), où l'un d'entre eux, au moins, n'est pas l'enfant des deux membres du couple contrairement à la **famille « traditionnelle »**. Voir *annexe Glossaire*.

Enfant : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, octobre 2013.
- « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.
- « Les familles recomposées : entre familles traditionnelles et familles monoparentales », *Document de travail*, n° F2009/04, Insee, octobre 2009.

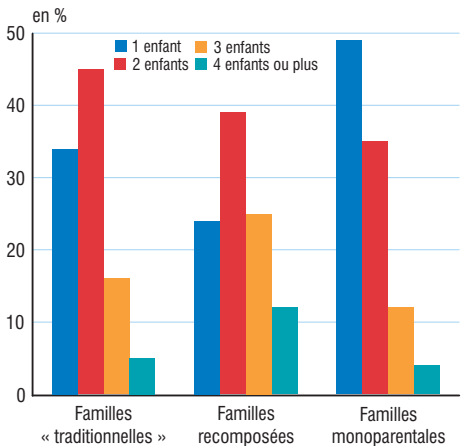
1. Répartition des familles et des enfants mineurs selon le type de famille entre 1999 et 2011

	Familles				Enfants mineurs				Nombre moyen d'enfants mineurs	Nombre moyen d'enfants
	1999		2011		1999		2011			
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)		
Familles « traditionnelles »	5 526	75,0	5 474	70,4	9 952	75,5	9 774	71,3	1,8	1,9
Familles recomposées	641	8,7	723	9,3	1 374	10,4	1 476	10,8	2,0	2,2
Familles monoparentales	1 202	16,3	1 577	20,3	1 867	14,1	2 450	17,9	1,6	1,7
Ensemble des familles	7 369	100,0	7 774	100,0	13 193	100,0	13 700	100,0	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.

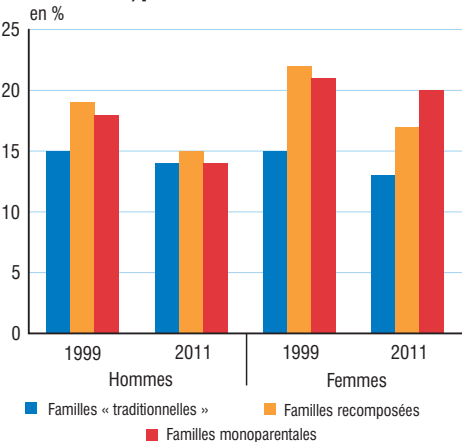
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999, calcul Insee, et enquête Famille et logements 2011.

2. Taille des familles selon le type de famille



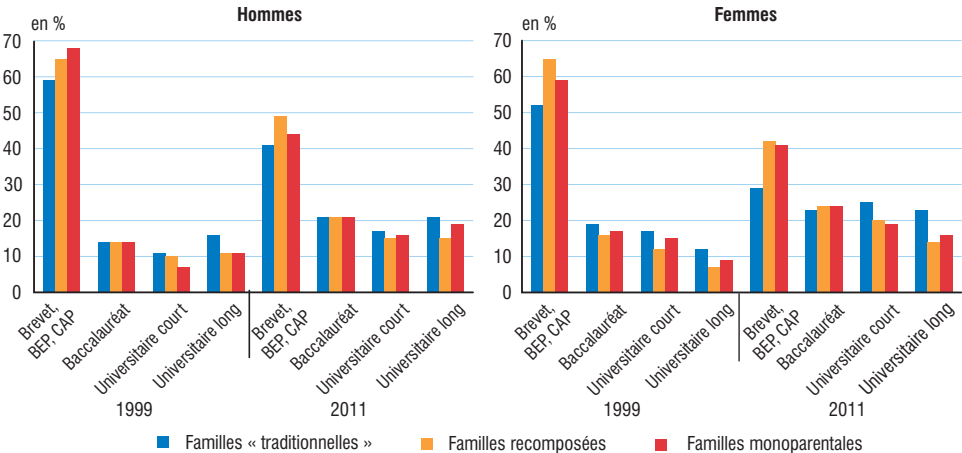
Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Part des personnes sans diplôme au sein des différents types de familles en 1999 et 2011



Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 et enquête Famille et logements 2011.

4. Répartition des parents ayant un diplôme selon son niveau et le type de famille



Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 et enquête Famille et logements 2011.

3.4 Familles monoparentales

En 2011, en France métropolitaine, 1,6 million de familles avec au moins un **enfant** mineur sont des **familles monoparentales**. Parmi elles, 15 % sont composées d'un père et de ses enfants. Cette part était de 13 % en 1999.

Au sein des familles monoparentales, les pères sont plus diplômés que les mères : 14 % n'ont aucun diplôme et 30 % sont diplômés du supérieur (contre respectivement 20 % et 28 % des mères). À l'inverse, pour les parents en **couple**, 32 % des pères sont diplômés du supérieur contre 40 % des mères. Quand ils sont **actifs**, les pères de famille monoparentale sont plus souvent cadres que les mères (respectivement 18 % et 10 %) et moins souvent employés ou ouvriers (respectivement 47 % et 63 %). Ces écarts sont moindres entre les pères et les mères en couple. Les différences sociales entre les pères et les mères de famille monoparentale se sont accentuées depuis 1999, alors que celles entre les pères et les mères en couple se sont réduites.

Le passé conjugal et l'**ancienneté** en famille monoparentale diffèrent aussi entre les pères et les mères. En 2011, la quasi-totalité des pères isolés et plus des trois quarts (78 %) des mères isolées sont en famille monoparentale à la suite d'une séparation. Pour 16 % des mères sans conjoint, la monoparentalité est due au fait d'avoir eu des enfants sans être en couple et pour 6 % au décès de leur conjoint. En particulier, 14 % des mères de famille monoparentale n'ont jamais été en couple, situation rare pour les pères. Ces mères qui n'ont jamais été en couple vivent en famille monoparentale depuis le plus longtemps : 9,9 ans en moyenne en 2011. Les pères séparés, à l'inverse, vivent en famille monoparentale depuis le moins longtemps : 3,9 ans en moyenne, soit presque un an de moins que les femmes séparées. En effet, les pères reforment plus souvent et plus rapidement un couple après un veuvage ou une séparation. Cet écart entre les hommes et les femmes s'est

accentué depuis 1999 : les mères séparées étaient alors en famille monoparentale depuis 4,5 ans en moyenne contre 4,2 ans pour les pères séparés.

Moins les femmes sont diplômées, plus elles vivent depuis longtemps en famille monoparentale. En 2011, les mères de famille monoparentale sans diplôme sont dans cette situation depuis 6,6 ans en moyenne, contre 5,1 ans pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En outre, elles sont plus souvent dans cette configuration depuis dix ans ou plus : 24 % des sans-diplôme et 15 % des bachelières ou diplômées du supérieur. Ces différences d'ancienneté s'expliquent en partie par l'effet déjà mentionné de l'origine de la monoparentalité. Les mères sans diplôme sont, en effet, plus souvent à la tête d'une famille monoparentale sans jamais avoir été en couple. C'est le cas de 20 % d'entre elles, contre 12 % de celles qui ont au moins le baccalauréat. De plus, des différences d'ancienneté selon le diplôme subsistent pour les mères qui n'ont jamais été en couple : elles se trouvent à la tête d'une famille monoparentale depuis d'autant plus longtemps qu'elles sont peu diplômées. Au contraire, il n'y a pas d'écarts d'ancienneté dans la monoparentalité selon le diplôme parmi les mères qui se sont séparées de leur conjoint.

En 2011, les mères n'ayant jamais été en couple vivent depuis plus longtemps en famille monoparentale qu'en 1999 : 9,9 ans contre 8,4 ans. C'est pour ces mères que l'ancienneté de la monoparentalité a le plus augmenté. Comme elles sont aussi moins diplômées (trois sur dix sont sans diplôme en 1999 comme en 2011), l'écart d'ancienneté moyenne en famille monoparentale entre les mères sans diplôme et celles titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur s'est accru d'un an, passant de 0,5 an en 1999 à 1,5 an en 2011. ■

Définitions

L'**ancienneté** d'une situation est le temps écoulé entre l'entrée dans cette situation et le moment où on l'observe.

Enfant, famille monoparentale, couple, actif : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers solidarité et santé* n° 67, Drees, juillet 2015.
- « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.
- « Enfants des couples, enfants des familles monoparentales : des différences marquées pour les jeunes enfants », *Insee Première* n° 1216, janvier 2009.

1. Diplôme et groupe social des parents vivant en famille monoparentale ou en couple

en %

	2011				1999			
	Familles monoparentales		Couples		Familles monoparentales		Couples	
	Pères	Mères	Pères	Mères	Pères	Mères	Pères	Mères
Diplôme								
Aucun diplôme	14,3	19,9	13,9	13,5	17,8	21,3	15,4	15,8
Brevet, BEP, CAP	37,9	33,2	36,3	26,5	55,8	46,5	50,3	44,8
Baccalauréat	17,4	19,0	17,7	20,1	11,9	13,7	12,0	15,9
Supérieur au Baccalauréat	30,4	27,9	32,1	39,9	14,5	18,5	22,3	23,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupe social des actifs¹								
Agriculteur ou artisan	10,0	3,6	12,0	4,5	10,6	3,7	12,0	5,6
Cadre	18,1	10,0	19,8	13,6	11,9	7,3	16,3	8,6
Profession intermédiaire	25,2	23,4	23,2	29,3	19,7	22,1	22,1	22,6
Employé	14,1	52,6	10,7	44,4	15,5	54,1	11,4	51,9
Ouvrier	32,6	10,4	34,3	8,2	42,3	12,8	38,2	11,3
Ensemble des actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

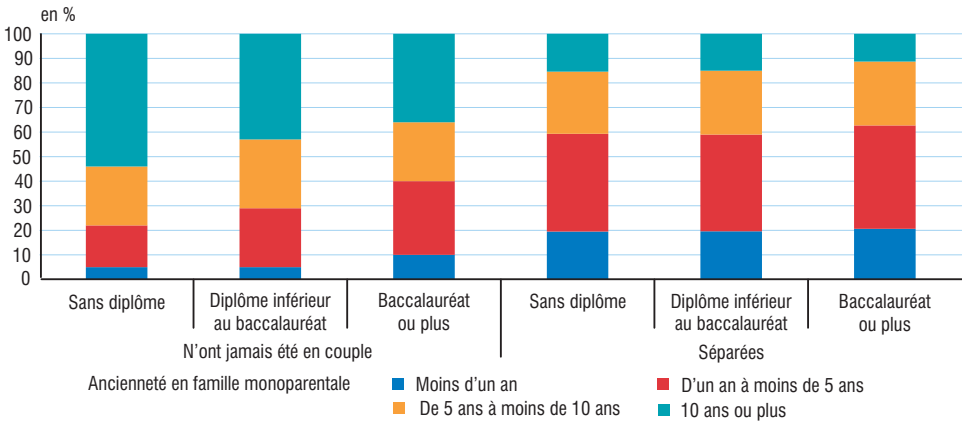
1. Le groupe social des actifs correspond à l'emploi actuel pour les actifs ayant un emploi ou au dernier emploi occupé pour les chômeurs.
Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.
Lecture : en 2011, 14,3 % des pères de famille monoparentale n'ont aucun diplôme ; parmi les pères de famille monoparentale ayant une activité, 18,1 % sont cadres.
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale - 1999, calcul Insee, et enquête Famille et logements - 2011.

2. Origine et ancienneté de la monoparentalité des mères isolées

Origine de la monoparentalité	2011		1999 ¹	
	Répartition en %	Ancienneté en année	Répartition en %	Ancienneté en année
Naissance hors d'un couple	16	9,5	19	8,3
dont : le parent n'a jamais été en couple	14	9,9	14	8,4
Séparation	78	4,8	74	4,5
Décès du conjoint	6	5,9	7	5,1
Ensemble	100	5,6	100	5,3

1. En 1999, dans 7 % des cas, l'origine de la monoparentalité n'a pu être identifiée. Les résultats de 1999 sont calculés en excluant ces cas.
Champ : France métropolitaine, mères de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement.
Lecture : en 2011, 14 % des mères isolées sont en famille monoparentale depuis la naissance de leur enfant, sans jamais avoir été en couple. Dans ce cas, elles sont en famille monoparentale depuis 9,9 ans en moyenne.
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale - 1999, calcul Insee, et enquête Famille et logements - 2011.

3. Ancienneté de la monoparentalité des mères séparées ou n'ayant jamais été en couple selon le diplôme



Champ : France métropolitaine, mères séparées ou n'ayant jamais vécu en couple, vivant avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement.
Lecture : en 2011, parmi les mères sans diplôme n'ayant jamais été en couple, 54 % sont en famille monoparentale depuis dix ans ou plus.
Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

3.5 Familles recomposées

En 2011, en France métropolitaine, on dénombre 723 000 **familles recomposées** avec au moins un enfant mineur. Ces familles sont composées d'un couple avec au moins un enfant dont le père ou la mère n'est pas l'un des deux conjoints. Dans un peu plus de la moitié des cas (53 %), le couple vit aussi avec un enfant commun et dans l'autre moitié (47 %), il n'y a dans le logement que des enfants nés d'unions précédentes, le plus souvent des enfants de la femme uniquement : un tiers des familles recomposées sont constituées d'un couple vivant avec des enfants de la femme uniquement.

Parmi l'ensemble des familles avec au moins un enfant mineur, 9 % sont des familles recomposées. Cette part varie de 7 % dans les Pays de la Loire à 11 % dans le Nord - Pas-de-Calais Picardie. Avec en moyenne 2,3 enfants, mineurs ou non, vivant habituellement dans le logement, les familles recomposées comptent plus d'enfants que l'ensemble des familles (1,8 enfant).

Près de 1,5 million d'enfants mineurs vivent au sein d'une famille recomposée. Près des deux tiers d'entre eux (941 000 enfants) vivent dans des familles composées d'enfants du couple (531 000 enfants) et d'enfants nés d'unions précédentes de l'un au moins des membres du couple (410 000 enfants), qui sont pour eux des **demis-frères** ou **demis-sœurs**. Et un peu moins d'un tiers (535 000 enfants) vivent dans des familles dans lesquelles le couple n'a pas eu d'enfant ensemble. Au total, 945 000 enfants vivent avec un beau-parent qui est, dans huit cas sur dix, un beau-père. Par ailleurs, 151 000 enfants mineurs partagent leur quotidien avec des quasi-frères ou quasi-sœurs, c'est-à-dire des enfants que leur beau-parent a eus d'unions

précédentes. Un tiers de ces enfants, sans lien de parenté entre eux, ont des demi-frères ou des demi-sœurs en commun.

La part des enfants mineurs vivant en famille recomposée augmente d'abord avec l'âge (de 8 % pour les moins de 3 ans à 13 % pour ceux âgés entre 11 et 14 ans), puis redescend à 12 % pour ceux âgés de 15 à 17 ans. Les jeunes enfants en famille recomposée sont plus souvent des enfants de l'union actuelle alors que les plus âgés sont souvent nés d'unions antérieures : 88 % des moins de 3 ans en famille recomposée vivent avec leurs deux parents contre 8 % de ceux âgés de 15 à 17 ans. Lorsque les enfants issus d'unions précédentes, plus âgés que les autres, quittent le logement, la famille devient alors une famille « traditionnelle ».

Environ 773 000 beaux-parents, pour plus des trois quarts des beaux-pères, vivent au sein des 723 000 familles recomposées avec enfants mineurs. Les beaux-pères sont, en moyenne, âgés de 41 ans, soit trois ans de plus que les belles-mères. Plus de la moitié (53 %) sont âgés de 40 ans ou plus, contre 42 % des belles-mères. Six beaux-pères sur dix vivent aussi avec au moins un de leurs enfants ; c'est le cas de sept belles-mères sur dix. Lorsqu'un beau-père vit avec son ou ses enfants, il s'agit généralement d'enfant(s) que le couple a eu(s) ensemble alors que pour les belles-mères, dans près d'un cas sur deux, il s'agit d'enfant(s) issu(s) d'union(s) précédente(s). Un beau-père sur dix et une belle-mère sur vingt-cinq hébergent, une petite partie du temps, au moins un de ses enfants qui vit ailleurs la plupart du temps. Enfin, un peu plus d'un beau-parent sur cinq, homme comme femme, n'a pas eu d'enfant. ■

Définitions

Famille recomposée : famille composée d'un couple avec enfants (dont au moins un mineur), où l'un d'entre eux, au moins, n'est pas l'enfant des deux membres du couple.

Demi-frères, demi-sœurs : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, octobre 2013.
- « Le quotidien des familles recomposées », *Politiques sociales et familiales* n° 96, Cnaf, juin 2009.

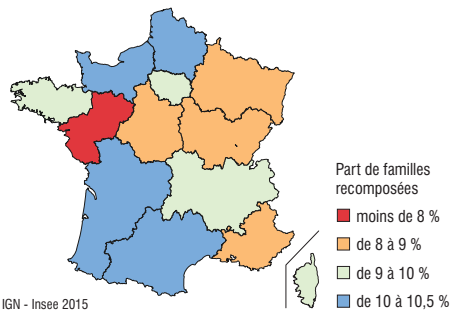
1. Types de familles recomposées

	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Sans enfant commun	341	47,2
Enfants de la femme uniquement	251	34,7
Enfants de l'homme uniquement	51	7,1
Enfants de la femme et enfants de l'homme	39	5,4
Avec enfant commun et ...	382	52,8
Enfants de la femme	298	41,2
Enfants de l'homme	70	9,7
Enfants de la femme et enfants de l'homme	14	1,9
Ensemble	723	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, familles avec au moins un enfant mineur.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

2. Familles recomposées selon les régions



© IGN - Insee 2015

Champ : France métropolitaine, population des ménages, familles avec au moins un enfant mineur.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Enfants mineurs vivant dans une famille recomposée

en milliers

	Ensemble	Enfants du couple actuel	Enfants d'un seul membre du couple		Ensemble
			Enfants de la femme	Enfants de l'homme	
Famille sans enfant du couple	535	///	413	122	535
Uniquement des enfants de la femme	361	///	361	0	361
Uniquement des enfants de l'homme	73	///	0	73	73
Des enfants de la femme et des enfants de l'homme	101	///	52	49	101
Famille avec enfants du couple	941	531	331	79	410
Enfants de la femme et enfants du couple	723	409	314	0	314
Enfants de l'homme et enfants du couple	168	104	0	64	64
Enfants de la femme, enfants de l'homme et enfants du couple	50	18	17	15	32
Ensemble	1 476	531	744	201	945

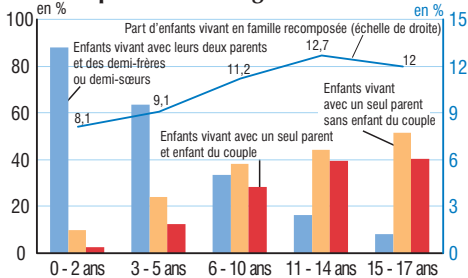
Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans en famille recomposée.

Lecture : 723 milliers d'enfants vivent dans une famille dans laquelle cohabitent des enfants de la femme (et d'un ancien conjoint) et des enfants du couple actuel.

Parmi eux, 409 milliers sont des enfants du couple actuel.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Enfants mineurs vivant en famille recomposée selon l'âge

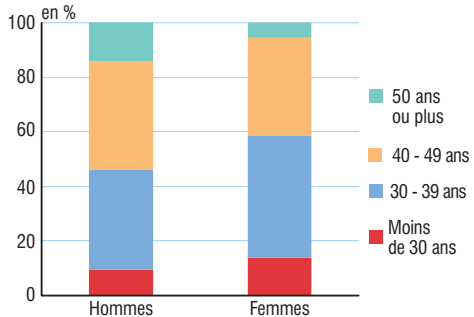


Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans en famille recomposée.

Lecture : parmi les enfants âgés de moins de 3 ans, 8,1 % vivent en famille recomposée. Parmi eux, 88 % vivent avec leurs deux parents.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

5. Répartition des beaux-parents selon l'âge et le sexe



Champ : France métropolitaine, beaux-parents vivant dans une famille avec au moins un enfant mineur.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011, calcul Insee.

6. Situation des beaux-parents par rapport à leurs propres enfants

en %

	Hommes	Femmes
Beau-parent vivant avec ses enfants	59	70
dont : uniquement enfants du couple	50	41
Beau-parent accueillant une petite partie du temps ses enfants	11	4
Beau-parent ne vivant jamais avec ses enfants dans le logement	25	16
Beau-parent n'ayant pas eu d'enfant	22	22

Champ : France métropolitaine, beaux-parents vivant dans une famille avec au moins un enfant mineur.

Lecture : 59 % des beaux-pères vivent avec au moins un de leurs enfants (commun au couple ou non).

Note : le total n'est pas égal à 100, car le beau-parent peut connaître des situations différentes avec chacun de ses enfants. Les enfants pris en compte sont mineurs ou non.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3.6 Familles et enfants au-delà des frontières du logement

Parmi les 13,7 millions d'enfants mineurs vivant en France métropolitaine en 2011, 3,4 millions résident avec un seul de leurs parents : 28 % vivent en **famille recomposée** et 72 % en **famille monoparentale**. Parmi ces enfants qui vivent avec un seul de leurs parents, 84 % vivent principalement avec leur mère et 16 % avec leur père. Ceux en famille recomposée vivent plus souvent avec leur père (21 %) que ceux en famille monoparentale (14 %).

Les liens familiaux sont habituellement décrits entre personnes partageant la même **résidence principale**. Chaque personne est donc décrite dans la configuration familiale dans laquelle elle passe le plus de temps. Or, vivre la plupart du temps avec un seul de ses parents ne signifie pas vivre exclusivement chez lui : ainsi, 0,9 million d'enfants de moins de 18 ans vivent principalement chez un parent et régulièrement chez l'autre parent, soit plus d'un quart de ces enfants mineurs. Les enfants de parents séparés vivant principalement en famille monoparentale résident un peu moins que ceux en famille recomposée dans plusieurs logements (26 % contre 30 %). Les enfants qui vivent principalement chez leur père résident dans un cas sur deux aussi un peu chez leur mère ; ceux qui habitent principalement chez leur mère sont beaucoup moins nombreux à résider une petite partie du temps chez leur père (un sur quatre).

Plus les enfants sont jeunes, plus ils vivent principalement avec leur mère (92 % des moins de 3 ans contre 81 % des 15-17 ans). Ce sont les enfants âgés de 6 à 10 ans qui sont le plus concernés par une double résidence : c'est le cas de 33 % d'entre eux, contre 19 % des moins de 3 ans et 20 % de ceux âgés entre 15 et 17 ans.

Près des trois quarts des enfants qui vivent avec un seul parent ne résident pas régulièrement chez leur autre parent. Certains enfants

n'ont jamais connu leur père ou sont orphelins d'un de leurs parents. D'autres peuvent ne résider qu'épisodiquement chez l'autre parent du fait, par exemple, d'un éloignement géographique ne permettant pas un lien physique régulier.

Environ 170 000 familles hébergent une petite partie du temps des enfants mineurs de l'un des deux membres du couple ou de l'unique parent, enfants qui vivent la majeure partie de leur temps ailleurs, chez leur autre parent. Dans plus de neuf cas sur dix, un enfant mineur au moins vit principalement dans le logement. Ainsi, 1 % **des familles « traditionnelles »** et des familles monoparentales avec enfants mineurs au domicile (soit respectivement 70 000 et 20 000 familles) accueillent une petite partie du temps un ou plusieurs autres enfants mineurs ; 9 % des familles recomposées (70 000 familles) sont dans ce cas.

De même, 2 % des personnes vivant habituellement sans enfant (mineur ou majeur) et sans conjoint (soit 250 000 individus) hébergent une petite partie du temps au moins un de leurs enfants mineurs vivant chez son autre parent habituellement. C'est aussi le cas de 1 % des couples sans enfant au domicile (70 000 couples). En tout, environ 500 000 familles, couples sans enfant ou personnes seules hébergent une petite partie du temps des enfants mineurs d'un (ou de l') adulte, ces enfants vivant chez leur autre parent la majeure partie de leur temps.

Par ailleurs, en 2011, 8 % des parents de famille monoparentale ont un conjoint avec qui ils ne partagent pas leur résidence principale. Ces situations concernent 190 000 enfants mineurs. Pour un peu moins de la moitié d'entre eux (43 %), l'adulte non cohabitant est leur autre parent, qui ne réside pas au domicile pour, par exemple, raison professionnelle. ■

Définitions

Famille recomposée, famille monoparentale, famille « traditionnelle » : voir annexe Glossaire.

Résidence principale : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Vivre dans deux logements : surtout avant et après la vie active », *Population & Sociétés* n° 507, Ined, 2014.
- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, Insee, 2013.
- Voir les *fiches* 3.4 « Familles monoparentales » et 3.5 « Familles recomposées » de cet ouvrage.

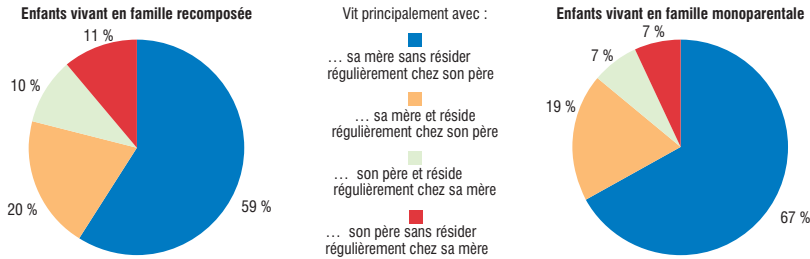
1. Répartition des enfants selon le type de famille

	Famille « traditionnelle »		Famille recomposée		Famille monoparentale		Ensemble	
	Effectifs (milliers)	Part (%)	Effectifs (milliers)	Part (%)	Effectifs (milliers)	Part (%)	Effectifs (milliers)	Part (%)
Vit avec ses deux parents	9 774	100	531	36	0	0	10 305	75
Vit avec un seul parent	0	0	945	64	2 450	100	3 395	25
Vit avec sa mère	0	0	744	50	2 119	86	2 863	21
Vit avec son père	0	0	201	14	331	14	532	4
Ensemble	9 774	100	1 476	100	2 450	100	13 700	100

Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans vivant en famille.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

2. Situation des enfants de parents séparés



Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans vivant en famille avec un seul de leurs parents.

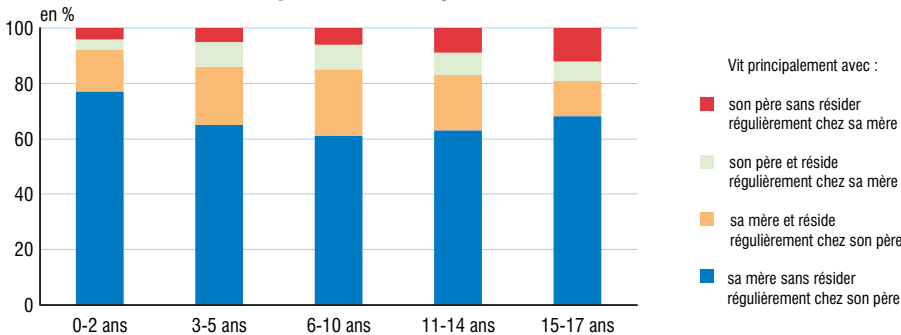
Lecture : 59 % des enfants vivant en famille recomposée avec un beau-parent résident principalement chez leur mère sans résider régulièrement chez leur père.

67 % des enfants vivant en famille monoparentale résident principalement chez leur mère sans résider régulièrement chez leur père.

Note : les enfants résidant la moitié du temps chez chaque parent ne peuvent être, à partir de l'enquête, clairement identifiés. Ils sont alors rattachés au logement du parent qui les mentionne au recensement.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Vivre aussi chez son autre parent selon l'âge de l'enfant



Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans vivant en famille avec un seul de leurs parents.

Lecture : 77 % des enfants de moins de trois ans vivant avec un seul parent résident principalement chez leur mère sans résider régulièrement chez leur père.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Familles qui hébergent une petite partie du temps des enfants d'un des adultes

	Part (en %)	Effectifs
Famille avec enfant(s) mineur(s)	2,1	160 000
Famille « traditionnelle »	1,3	70 000
Famille recomposée	9,1	70 000
Famille monoparentale	1,4	20 000
Famille avec enfant(s) majeur(s) uniquement	0,5	10 000
Couple avec enfant(s) majeur(s) uniquement	0,4	<10 000
Famille monoparentale avec enfant(s) majeur(s) uniquement	0,9	<10 000
Personne vivant sans enfant	1,7	320 000
Couple sans enfant	1,0	70 000
Personne sans conjoint au domicile	2,1	250 000
Ensemble	1,7	500 000

Champ : France métropolitaine, familles, couples sans enfant et personnes hors famille vivant en ménage ordinaire.

Lecture : 1,3 % des familles « traditionnelles » résident une petite partie du temps avec l'(es) enfant(s) de l'un des membres du couple.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3.7 Familles nombreuses

En 2011, en France métropolitaine, sur les 7,8 millions de familles avec au moins un enfant mineur, 1,7 million sont des familles nombreuses, soit une famille sur cinq. Les trois quarts des **familles nombreuses** comportent trois enfants et un quart, quatre ou plus. Dans ces familles, vivent 1,4 million de pères ou **beaux-pères** et 1,7 million de mères ou **belles-mères**, ainsi que 5,6 millions d'enfants.

Les familles nombreuses sont majoritairement des **familles « traditionnelles »** (quatre sur six). Une famille nombreuse sur six est une **famille recomposée** et une sur six, une **famille monoparentale**. Les familles recomposées hébergent plus souvent trois enfants ou plus (37 %) que les familles monoparentales (16 %) ou les familles « traditionnelles » (21 %). Les familles recomposées sont plus souvent nombreuses pour différentes raisons. C'est parfois la nouvelle mise en couple qui crée une famille nombreuse en faisant cohabiter des enfants d'unions précédentes : 15 % des familles nombreuses recomposées sont concernées. Par ailleurs, la nouvelle union motive parfois le désir d'un troisième enfant. De plus, dans une famille recomposée, lorsque les enfants d'une union précédente prennent leur indépendance et quittent le domicile, les enfants qui restent sont ceux du couple actuel et la famille prend alors une forme « traditionnelle ». La période pendant laquelle la famille est recomposée correspond donc souvent à un nombre élevé d'enfants. Les familles monoparentales sont celles qui comptent le moins de familles nombreuses.

Les non-diplômés, hommes comme femmes, habitent plus fréquemment que les diplômés avec trois enfants ou quatre enfants ou plus.

Avoir eu exactement trois enfants au cours de la vie varie peu selon le niveau de diplôme. En revanche, en avoir eu davantage est lié au niveau de diplôme. C'est parce qu'ils ont eu bien plus souvent une fécondité très élevée, avec quatre enfants ou plus, que les non-diplômés vivent plus souvent avec trois enfants simultanément à la maison.

Les **immigrés** vivent plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison que les non-immigrés (36 % contre 20 %). Ils ont en effet plus souvent mis au monde quatre enfants ou plus. En revanche, les **descendants d'immigrés** vivent quasiment dans les mêmes proportions que les autres non-immigrés avec trois enfants ou plus (21 % contre 20 %). En termes de fécondité, ils adoptent des comportements proches de ceux des autres non-immigrés.

En France, la part de familles nombreuses a diminué de 26 % en 1990 à 21 % en 2011. Cette baisse s'est accompagnée d'une atténuation des différences régionales. Leur part s'est en effet plutôt réduite dans les régions qui en comptaient le plus, comme la Guadeloupe ou la Martinique, la Réunion ou le Nord - Pas-de-Calais Picardie. La Guyane et l'Île-de-France sont les seules régions dans lesquelles la part des familles nombreuses a progressé. En 2011, les régions qui comptent le plus de familles nombreuses, en proportion, sont la Guyane et la Réunion, ainsi que trois régions en métropole : Nord - Pas-de-Calais Picardie, Île-de-France, Pays de la Loire. Les familles avec trois enfants ou plus sont moins présentes dans la moitié sud de la France : Corse, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, Provence - Alpes - Côte d'Azur ; la fécondité dans ces régions est traditionnellement plus faible. ■

Définitions

Une **famille est nombreuse** lorsqu'elle compte trois enfants ou plus et **très nombreuse** avec quatre enfants ou plus.

Famille « traditionnelle », famille recomposée, famille monoparentale : voir *annexe Glossaire*.

Beau-père, belle-mère : voir *annexe Glossaire*.

Immigré : personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Descendant d'immigré : personne née en France et résidant en France ayant au moins un parent immigré.

Pour en savoir plus

- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Les conditions de vie des familles nombreuses », *Études et Résultats* n° 555, Drees, 2007.
- « Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques », *Population* n° 5, Ined, 2005.

1. Répartition des familles selon le nombre d'enfants en 2011

Nombre d'enfants	Part des familles (en %)					Effectif (en milliers)	
	1	2	3	4 ou plus	Ensemble	1 ou plus	dont : 3 ou plus
Famille « traditionnelle »	34	45	16	5	100	5 473	1 156
Famille recomposée	24	39	25	12	100	724	266
Famille monoparentale	49	35	12	4	100	1 577	247
Ensemble	36	43	16	5	100	7 774	1 669

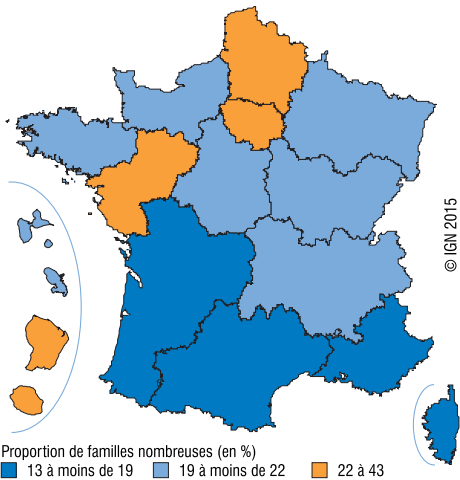
Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur.
Lecture : 16 % de l'ensemble des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants.
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

2. Répartition des personnes selon le nombre d'enfants et les caractéristiques sociales en 2011

	en %					
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus	Ensemble	3 enfants ou plus
Homme						
Sans diplôme	30	38	21	11	100	32
Brevet, CEP, CAP, BEP	34	44	17	5	100	22
Baccalauréat	37	45	15	3	100	18
1 ^{er} cycle universitaire	35	47	15	3	100	18
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	31	45	18	6	100	24
Femme						
Sans diplôme	28	34	24	14	100	38
Brevet, CEP, CAP, BEP	35	41	18	6	100	24
Baccalauréat	39	43	14	4	100	18
1 ^{er} cycle universitaire	37	47	13	3	100	16
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	36	45	16	3	100	19
Situation vis-à-vis de l'immigration						
Immigré	28	36	23	13	100	36
Descendant d'immigré	36	43	16	5	100	21
Ni immigré, ni descendant d'immigré	36	44	16	4	100	20
Ensemble	35	43	17	5	100	22

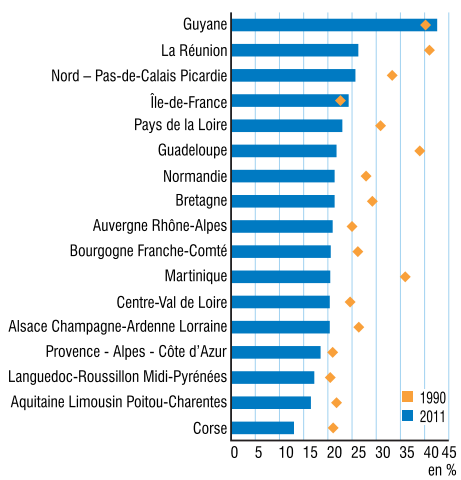
Champ : France métropolitaine, parents ou beaux-parents adultes vivant avec au moins un enfant mineur.
Lecture : 21 % des hommes sans diplôme vivant avec au moins un enfant mineur ont trois enfants à la maison.
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Proportion de familles nombreuses selon la région de résidence en 2011



Champ : France hors Mayotte, familles avec au moins un enfant mineur.
Lecture : en 2011, en Guyane, entre 22 % et 43 % des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants ou plus.
Source : Insee, recensement de la population 2011.

4. Proportion de familles nombreuses selon la région de résidence en 1990 et 2011



Champ : France hors Mayotte, familles avec au moins un enfant mineur.
Lecture : en 2011, en Guyane, 43 % des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants ou plus, contre 40 % en 1990.
Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2011.

3.8 Familles des immigrés et descendants d'immigrés

En 2011, 4,9 millions d'**immigrés** et 4,2 millions de **descendants d'immigrés** âgés de 18 ans ou plus vivent en France métropolitaine. Les immigrés majeurs sont 3,5 millions à vivre en couple, soit plus souvent que les personnes ni immigrées, ni descendantes d'immigrés (71 % contre 64 %). En effet, les adultes immigrés sont plus souvent d'âges actifs (61 % ont entre 30 et 60 ans contre 51 % des ni immigrés ni descendants d'immigrés) : à ces âges, la part des personnes vivant en couple ou en famille est la plus forte. De plus, les migrations sont majoritairement familiales, même si les migrations de femmes seules se développent. Les immigrés habitent aussi plus souvent avec au moins un enfant mineur : c'est le cas de 40 % d'entre eux (soit 2 millions de personnes), contre 28 % des ni immigrés ni descendants d'immigrés. Les descendants d'immigrés, plus jeunes, vivent moins fréquemment en couple (57 %, soit 2,4 millions).

Quel que soit leur lien avec la migration, environ huit adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s) sur dix sont parents d'une **famille « traditionnelle »**, un sur dix d'une **famille monoparentale** et un sur dix d'une **famille recomposée**.

Quand ils vivent avec au moins un enfant mineur, les descendants d'immigrés vivent aussi souvent que les personnes sans lien avec la migration (ni immigrés, ni descendants d'immigrés) dans une famille nombreuse (trois enfants ou plus) (21 % contre 20 %). Les parents immigrés, en revanche, sont beaucoup plus nombreux à vivre en famille nombreuse (36 %), en particulier ceux provenant du Maghreb (44 %) et de la Turquie (47 %).

Les mères immigrées sont moins diplômées que les mères descendantes d'immigrées, qui elles-mêmes le sont moins que celles sans lien

avec la migration. En particulier, 26 % des premières ont un diplôme du supérieur, contre 32 % des deuxièmes et 41 % des dernières. Contrairement aux mères sans diplôme non immigrées, les immigrées sans diplôme ne sont pas plus souvent mère d'une famille monoparentale que d'une famille « traditionnelle ». Parmi les mères immigrées, 38 % n'ont pas de diplôme, aussi bien parmi les familles monoparentales que « traditionnelles », alors que cette part varie pour les femmes sans lien avec la migration de 16 % parmi les mères de famille monoparentale à 8 % parmi les mères de famille « traditionnelle ».

Le **taux d'activité** des mères immigrées (71 %) est plus faible que celui des mères descendantes d'immigrés (85 %) ou sans lien avec la migration (88 %). Toutefois, parmi les mères de famille monoparentale, les immigrées sont presque aussi souvent présentes sur le marché du travail que les autres. Le **taux de chômage** des mères augmente avec leur lien à la migration quel que soit le type de famille ; c'est l'inverse pour le **taux d'emploi**.

En France métropolitaine, 18 % des familles avec enfant(s) mineur(s) sont des **familles immigrées** (1,4 million de familles) : 13 % des parents de famille monoparentale sont immigrés et 19 % des couples avec enfant(s) comptent au moins un parent immigré. Parmi ces derniers, les deux parents sont immigrés dans la moitié des cas (600 000 familles). Les couples d'**origine** turque avec enfant(s) sont majoritairement dans ce cas (sept sur dix). À l'inverse, les couples avec enfant(s) avec au moins un parent immigré européen sont davantage formés d'un parent immigré et d'un parent non immigré (près de sept cas sur dix). C'est en particulier le cas quand l'un des membres du couple est d'origine espagnole (neuf cas sur dix). ■

Définitions

Immigré : personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Descendant d'immigré : personne née en France d'au moins un parent immigré.

Famille immigrée : famille composée d'au moins un enfant mineur et dont au moins l'un des parents est immigré ou dont le parent d'une famille monoparentale est immigré.

Origine géographique : le pays d'origine est le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Lorsque les deux parents sont immigrés, on retient l'origine du père.

Famille recomposée, famille « traditionnelle », famille monoparentale, taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Les immigrés récemment arrivés en France : une immigration de plus en plus européenne », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.
- « Les familles des immigrés », *Infos Migrations* n° 71, DSED, juillet 2014.
- « Les familles monoparentales immigrées cumulent les difficultés », *Infos Migrations* n° 52, DSED, mars 2013.
- Fiches 1.15 et 1.17 in « *Immigrés et descendants d'immigrés en France* », coll. « Insee Références », édition 2012.

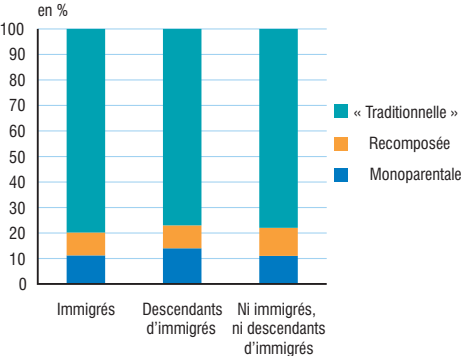
1. Répartition des immigrés et des descendants majeurs selon la composition du ménage

	Immigrés		Descendants d'immigrés		Ni immigrés, ni descendants d'immigrés	
	en millions	en %	en millions	en %	en millions	en %
Personnes vivant avec au moins un enfant mineur	2,0	40	1,3	30	10,7	28
En couple avec enfant(s) mineur(s)	1,8	36	1,1	26	9,5	25
Parents d'une famille monoparentale avec enfant(s) mineur(s)	0,2	4	0,2	4	1,2	3
Personnes seules	0,7	14	0,7	17	7,8	20
Personnes en couple sans enfant mineur	1,7	35	1,3	31	15,1	39
Autres	0,5	11	0,9	22	5,1	13
Ensemble	4,9	100	4,2	100	38,7	100

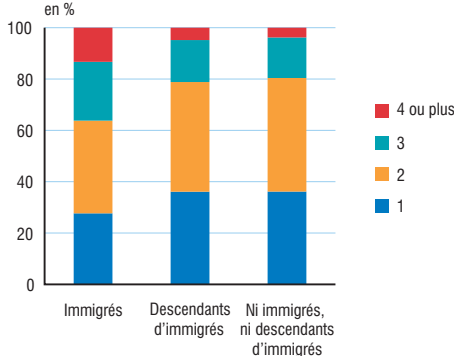
Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011.

2. Répartition des immigrés et des descendants selon le type de famille



3. Nombre d'enfants au domicile des parents immigrés ou descendants d'immigrés



Champ : France métropolitaine, personnes majeures parents ou beaux-parents d'une famille avec au moins un enfant mineur vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Activité, chômage, diplômes des mères par type de famille et lien à la migration

	Sans diplôme	Brevet, CAP, BEP	Bac	Diplôme du supérieur	Ensemble	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Mères immigrées	38	20	16	26	100	71	52	26
Famille « traditionnelle »	38	18	16	28	100	67	51	24
Famille recomposée	40	23	16	21	100	76	56	26
Famille monoparentale	38	25	16	21	100	84	57	32
Mères descendantes d'immigrés	14	31	23	32	100	85	71	17
Famille « traditionnelle »	12	29	24	35	100	84	72	14
Famille recomposée	15	36	20	29	100	86	72	16
Famille monoparentale	21	34	19	26	100	88	65	26
Mères ni immigrées, ni descendantes d'immigrés	10	29	20	41	100	88	79	10
Famille « traditionnelle »	8	26	21	45	100	88	81	8
Famille recomposée	14	37	20	29	100	85	74	13
Famille monoparentale	16	35	20	29	100	89	72	19

Champ : France métropolitaine, mères ou belles-mères d'une famille avec au moins un enfant mineur vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011.

5. Répartition des familles selon la présence d'un parent immigré

	Effectif en millions	Répartition en %	Taille moyenne du ménage
Familles monoparentales	1,6	100	2,9
Parent immigré	0,2	13	3,1
Parent non immigré	1,4	87	2,8
Couples avec enfant(s)	6,2	100	4,0
Deux parents immigrés	0,6	9	4,6
Un des parents immigré	0,6	10	4,1
Aucun des parents immigré	5,0	81	3,9
Ensemble	7,8	100	3,8
dont : au moins l'un des parents est immigré	1,4	18	4,1

Champ : France métropolitaine, familles avec au moins un enfant mineur vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011.

3.9 Être adulte et vivre chez ses parents

En 2011, en France métropolitaine, 2 % des jeunes adultes âgés de 18 ans sont orphelins de mère et 4 % sont orphelins de père. La perte du père survient en général plus tôt que celle de la mère : à 47 ans, la moitié des personnes ont été confrontées à la mort de leur père, alors que la moitié des personnes ont perdu leur mère à 58 ans. Les hommes vivent en effet moins longtemps que les femmes et ils sont plus âgés que leur conjointe.

Les personnes sans diplôme connaissent plus tôt la mort de leurs parents que les diplômés. Ainsi, la moitié d'entre elles ont perdu leur mère à 54 ans, contre 59 ans pour les personnes diplômées du supérieur, soit cinq ans plus tard. Les inégalités sociales sont plus marquées pour la mort du père. La moitié des personnes sans diplôme n'ont plus leur père à 43 ans, soit huit ans plus tôt que les personnes diplômées du supérieur.

En 2011, parmi les personnes majeures ayant encore au moins un parent vivant, une sur six réside avec l'un d'eux (ou les deux). Elles peuvent alors habiter chez leurs parents ou les héberger. De plus, 2 % des adultes habitent à la fois avec leur(s) enfant(s) mineur(s) et au moins un de leurs parents. Les femmes trentenaires et quadragénaires sont les plus concernées (3 %).

Être **hébergé par ses parents** concerne, à tout âge, davantage les hommes que les femmes.

Ainsi en 2013, 25 % des hommes âgés de 25 à 29 ans habitent chez leurs parents, contre 13 % des femmes, soit deux fois plus. La proportion de personnes hébergées par leurs parents décroît naturellement avec l'âge. C'est le cas de 6 % des hommes et de 3 % des femmes entre 30 et 39 ans. Environ 60 % de ces trentenaires n'ont jamais quitté le domicile parental.

Les jeunes les moins diplômés vivent plus souvent que les autres au domicile parental : 26 % des 25-29 ans sans diplôme, contre 17 % des diplômés du supérieur. Le départ plus fréquent des diplômés du domicile parental peut résulter de la poursuite d'études dans une autre ville. L'indépendance résidentielle des femmes est moins liée à leur niveau de diplôme que celle des hommes. Entre 30 et 39 ans, les hommes ouvriers sont nombreux (8 %) à être hébergés par leurs parents ; un tiers d'entre eux ont déjà quitté le domicile et sont revenus vivre chez leurs parents.

Les raisons d'un retour au domicile parental des adultes ayant eu un logement indépendant varient selon l'âge. Les plus jeunes (25-29 ans) évoquent comme principale raison la fin de leurs études ou la recherche d'un emploi, les personnes entre 30 et 49 ans, une rupture familiale, et celles âgées de 50 ans ou plus des raisons de santé ou le fait de s'occuper d'un membre du ménage. ■

Définition

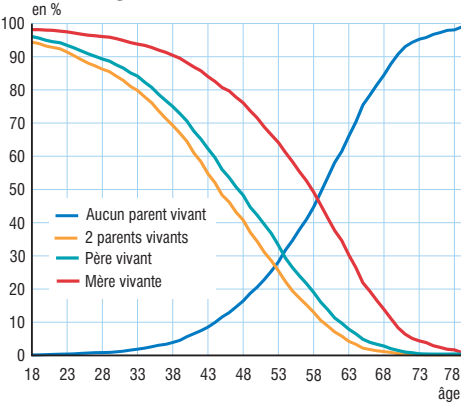
L'hébergement chez le ou les parent(s) qualifie la situation de personnes majeures qui, ne disposant pas d'un logement en propre, se trouvent hébergées au domicile de leur(s) parent(s). Ces hébergés ne sont pas occupants en titre du logement mais le logement est leur résidence habituelle. Il s'agit soit d'une cohabitation prolongée, soit d'un retour après une période de décohabitation.

Pour en savoir plus

- « Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel et familial et sur la santé à l'âge adulte ? », in *Violence et santé en France : état des lieux*, coll. « Études et statistiques », Drees, décembre 2010.
- « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », *Insee Première* n° 1225, février 2009.
- « Orphelins et orphelinage », in *Histoires de familles, histoires familiales : Les résultats de l'enquête famille de 1999*, Lefèvre C. et Filhon A. (dir.), coll. « Les cahiers de l'Ined » n° 156, Ined, 2005.
- « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et statistique* n° 337-338, Insee, février 2001.

Être adulte et vivre chez ses parents 3.9

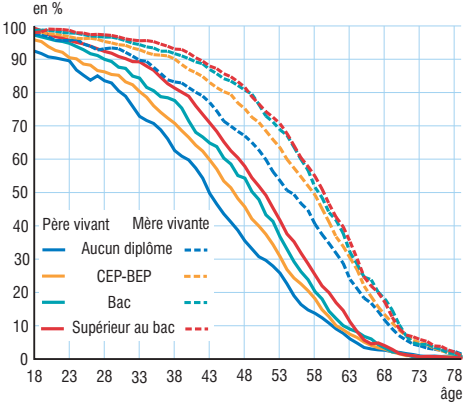
1. Personnes ayant un ou deux parents vivants selon l'âge



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans à 79 ans.
Lecture : à 47 ans, la moitié des personnes ont toujours leur père vivant en 2011.

Source : enquête Famille et logements 2011, Insee.

2. Personnes ayant leur père ou leur mère vivants selon l'âge et le diplôme



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans à 79 ans.
Lecture : à 53 ans, 40 % des personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat ont toujours leur père vivant et 70 % ont toujours leur mère vivante.
Source : enquête Famille et logements 2011, Insee.

3. Proportion de personnes hébergées ou non par leurs parents

	18-24 ans			25-29 ans			30-39 ans		
	Est hébergé par ses parents		N'est pas hébergé par ses parents	Est hébergé par ses parents		N'est pas hébergé par ses parents	Est hébergé par ses parents		N'est pas hébergé par ses parents
	n'a jamais quitté le domicile	a quitté le domicile et est revenu		n'a jamais quitté le domicile	a quitté le domicile et est revenu		n'a jamais quitté le domicile	a quitté le domicile et est revenu	
Homme	60	10	30	17	8	75	4	2	94
Femme	46	10	44	8	5	87	2	1	97
Sans diplôme	64	4	32	22	4	74	7	2	91
Brevet, CAP, BEP	64	5	31	13	6	81	4	2	94
Baccalauréat	56	9	35	13	7	80	3	2	95
Supérieur au bac	33	17	50	10	7	83	2	1	97
Homme									
Agriculteur	35	20	45	9	11	80	10	0	90
Commerçant	30	9	61	12	6	82	2	2	96
Cadre	17	7	76	5	8	87	0	1	99
Profession intermédiaire	37	13	50	12	4	84	2	2	96
Employé	49	12	39	20	10	70	4	1	95
Ouvrier	62	9	29	18	6	76	5	3	92
Inactif non retraité	67	9	24	39	16	45	20	7	73
Femme									
Commerçante	8	11	81	13	0	87	1	0	99
Cadre	9	7	84	6	2	92	1	1	98
Profession intermédiaire	25	9	66	5	4	91	1	1	98
Employée	38	8	54	7	6	87	2	2	96
Ouvrière	29	7	64	15	4	81	2	1	97
Inactive non retraitée	55	11	34	13	9	78	4	2	94
Ensemble	53	10	37	13	6	81	3	2	95

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans et plus.

Lecture : en 2013, 60 % des hommes âgés de 18 à 24 ans n'ont jamais quitté le domicile parental et 10 % l'ont quitté et y sont revenus : 70 % sont donc hébergés par au moins un de leurs parents.

Source : enquête nationale Logement 2013, Insee.

4. Cause du retour au domicile des parents selon l'âge

	en %					
	Emploi / travail	Rupture familiale	Argent	Études / service militaire	Santé / famille	Autre
25-29 ans	25	24	13	36	2	12
30-39 ans	24	31	17	16	17	12
40-49 ans	15	47	11	10	25	10
50 ans ou plus	21	31	6	3	38	6
Ensemble	23	30	13	22	14	11

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 ans ou plus vivant avec au moins un parent après avoir eu un logement indépendant.

Lecture : en 2013, 25 % des 25-29 ans sont retournés vivre chez leurs parents du fait de la perte d'un emploi ou d'un changement de lieu de travail. 36 % des 25-29 ans l'ont fait au cours de leurs études ou à la fin de celles-ci pour chercher un emploi.

Source : enquête nationale Logement 2013, Insee.